

Ouvrier qualifié du génie écologique

Ouvrier d'entretien des espaces naturels

Chef d'équipe

Conducteur d'engin agricole et forestier

Conducteur d'engin de carrière et de terrassement

Conducteur de pelle



UN PARCOURS PAR APPRENTISSAGE EN 1 AN

- ✓ Un diplôme national reconnu
- ✓ Une expérience professionnelle approfondie
- ✓ Des liens étroits avec les acteurs du territoire
- ✓ Une insertion directe dans le marché du travail

UNE FORMATION D'OUVRIER SPECIALISE

Maitriser les opérations techniques de génie écologique Travailler sur des sites sensibles

Travallier sar des sites sensibles

Travailler en concertation avec les autres acteurs du chantier

Optimiser ses interventions

Préserver la biodiversité sur le chantier

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

• Au centre de formation :

12 semaines complètes de formation à 35h pendant 1 an

• Au sein de l'organisme employeur :

Toutes les semaines hors formation se déroulent chez l'employeur Temps de travail identique à celui des autres salariés

• **Pour l'apprenti :** cette voie exige de la motivation, le sens de l'organisation et une autonomie dans le travail, ainsi qu'un réel intérêt pour la nature et la biodiversité.



CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir entre 18 et 29 ans révolus
- Détenir un diplôme du champs professionnel :

bac pro « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune » « Forêt »,

« Aménagements Paysagers », « Agroéquipement » ;

brevet professionnel « Responsable de Chantiers Forestiers »,

« Forêt », « Aménagements Paysagers » ;

BTS « Gestion et Protection de la Nature » , « Gestion Forestière », « Aménagements Paysagers », « Gestion et Maîtrise de l'Eau »,

« Génie des Equipements Agricoles »

• Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation d'un an avec une entreprise du secteur d'activité

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est organisée en modules professionnels.

Chaque unité capitalisable (UC) correspond à deux capacités professionnelles (C)

UC1 : Organiser des travaux mécanisés de génie écologique

C1.1. Opérationnaliser les travaux mécanisés

Diagnostic de site, définition d'une stratégie d'intervention

C1.2 Préparer les matériels

Entretien journalier de la pelle mécanique Limitation de l'impact environnemental de la machine

UC 2 : Réaliser des interventions mécanisées de végétalisation et de suppression de biomasse

C2.1 Réaliser des travaux de renaturation

Prise en compte des besoins de renaturation Réalisation technique

C2.2 Réalisation des interventions sélectives de suppression d'embâcles et de végétation

Prise en compte de la dynamique de l'écosystème Réalisation des travaux

UC 3 : Réaliser des interventions de restauration et d'aménagement de milieux aquatiques

C3.1 Réaliser des interventions sur la morphologie des milieux aquatiques

Prise en compte du fonctionnement écologique de la rivière ou de la zone humide, anticipation de l'impact des choix techniques Réalisation des travaux de modelage à la pelle mécanique

C3.2 Réaliser des travaux de protection de berges

Réalisation de l'ouvrage de protection

Réalisation d'opération de génie végétal de protection de berges

MODALITES D'EVALUATION

Le CS TMGE est délivré aux candidats ayant acquis les 3 UC du diplôme.

La validation de toutes les UC est nécessaire à l'obtention d'un diplôme.

Chaque capacité fait l'objet d'une évaluation en situation réelle de travail. Les évaluations sont basées sur des pratiques explicitées ou des pratiques suivies d'un entretien d'évaluation.

Les 3 épreuves sont réparties sur l'année de formation.

La validation d'une UC permet l'attribution d'un bloc de compétences dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la VAE

INSCRIPTION

Marche à suivre sur :

https://agricampus.fr/formations-par-apprentissage/ (rubrique « devenir apprenti »)

- Délai d'accès à la formation de 15 jours, soumis à signature d'un contrat d'apprentissage
- Accessibilité au public en situation RQTH Référente handicap: Fabienne Lambert-Paone Fabienne.lambert-paone@educagri.fr
- Durée de la formation à l'UFA : 400 heures
- Modalités pédagogiques :

Pédagogie de l'alternance avec accompagnement personnalisé

Outils pédagogiques : mise en situation professionnelle, visites de site, partenariats avec des acteurs de la filière

- Modalités d'évaluation : Unités capitalisables (obtention du diplôme par validation de toutes les UC)
- Taux de réussite : 100% (session 2023–1ère promotion)
- Attestation d'acquisition de blocs de compétences à l'issue de la formation
- Pour accéder au bloc de compétences : www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/





32 chemin Saint Lazare 83400 Hyères



www.agricampus.fr



04.94.00.55.64



agricampus



secretariat.ufa.hyeres@gmail.com



agricampusvar





